

Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Haute-Loire magazine

INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-LOIRE - HIVER 2015

22 ET 29 MARS 2015

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

MODE D'EMPLOI

www.hauteloire.fr

édito

Attachés à notre département, nous avons tous la Haute-Loire au cœur.

"Il n'y a pas de projets sans hommes. On ne décrète pas des projets, on les porte."
Ces mots relient à Jacques Barrot, qui nous a quittés en décembre dernier. Cette grande figure politique, qui fut Président du Conseil général de la Haute-Loire durant 28 ans (1976 à 2004), était un visionnaire soucieux de préparer l'avenir, de modeler un département moderne, tourné vers le monde, avec l'exigence d'agir pour le bien commun et le bien-être des habitants.
Ce grand homme de la Haute-Loire était rempli d'humanisme, d'ouverture aux autres et de tolérance. C'est bien pour défendre ces valeurs, fondements de notre République, que tout le peuple de France s'est unit face aux épreuves qui nous ont frappées en ce début d'année.

Le contexte national est tourné vers un pessimisme et un dénigrement permanent et improductif, mais au contraire, en Haute-Loire, nous ne baissons pas les bras, nous refusons le déclin qu'on nous prévoit, en portant ensemble notre regard vers l'avenir. Et l'avenir, c'est **nos jeunes, pour qui il nous faut veiller à préserver des racines et leur donner des ailes.**

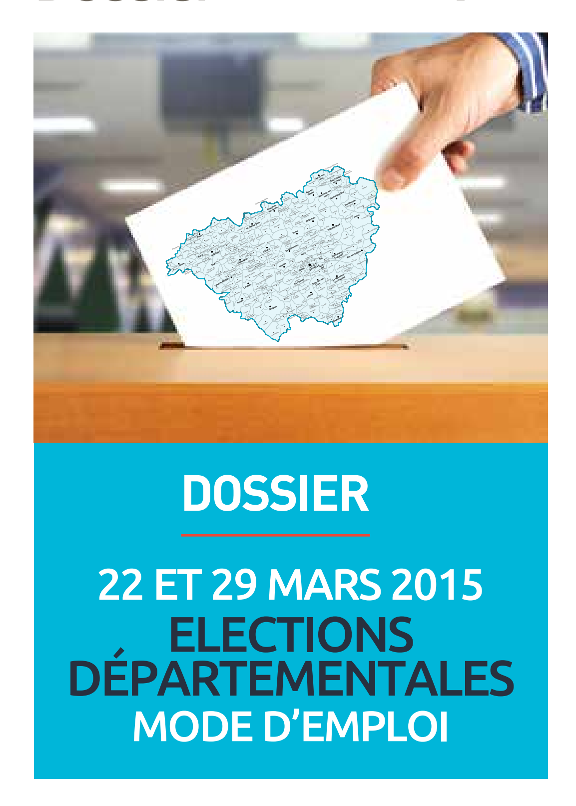
Nos racines, c'est dans le singularisme de notre Haute-Loire qu'on les trouve, ancrées dans cette terre généreuse et solidaire, d'où nous tirons nos valeurs. N'en doutons pas un seul instant, cet esprit de générosité et de solidarité est une véritable richesse qu'il nous faut préserver et faire fructifier en puisant dans nos ressources et nos identités.
Pour leur donner des ailes, regardons vers demain.
De quoi l'avenir sera-t-il fait ? Cette grande question angoisse légitimement aujourd'hui nos compatriotes. Avec nos valeurs, qui sont nos atouts, mobilisés pour avancer dans le même sens, nous avons de réelles raisons d'espérer pour la Haute-Loire.

Les témoignages que vous pourrez lire (p. 4) nous parlent d'un département où l'on peut encore innover, créer, prendre des risques et réussir, s'investir au service des autres. D'autres acteurs industriels, économiques et sociaux auraient pu témoigner du même attachement à **un département qui puise ses richesses dans son patrimoine et dans ses hommes.** Nous devons préserver ces composantes d'identité qui font la force de la Haute-Loire.

Et si l'on veut conserver nos territoires vivants, actifs, innovants, il importe de garder la démocratie proche du citoyen.

À ce sujet, 2015 va être une grande année de transition et, quelque part, inédite.
D'abord, le débat sur la loi définissant les compétences des collectivités territoriales a enfin lieu au Parlement. Va-t-on sortir du flou artistique et des promesses contradictoires ?
Nous savons déjà que **la collectivité départementale restera, dans les territoires ruraux, une collectivité essentielle dans le quotidien de chacun d'entre nous.**
Ensuite, le 22 et 29 mars prochains, les Français seront appelés à voter pour les élections départementales. Nouvelle carte des cantons, nouveau nom pour la collectivité et ses élus, nouveau format de l'assemblée, arrivée de la parité par un scrutin pour la première fois binominal et qui concernera tout le territoire national. Pour tout comprendre, lisez le dossier de ce magazine (p. 7).
Vous pourrez ainsi exprimer votre suffrage dans les urnes en connaissant les enjeux pour la Haute-Loire de l'organisation territoriale à venir.

sommaire



Merci d'adresser vos remarques et suggestions par courrier au :
Département de la Haute-Loire - Service Communication
1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310
43009 Le Puy-en-Velay Cedex - www.hauteloire.fr

Le magazine du Département de la Haute-Loire
Directeur de la publication : Eric Petit.
Coordination : CG43- Service communication
Rédaction : Karine Roche, Xavier Brun
Maquette : 32décembre
Photos : CG43 - Fotolia - G. Cavaillès. Luc Olivier.
Fabrication : Tirage - 17000ex
N° ISSN : 1158 - 06 31.
Dépôt légal : janvier 2015
A la demande des groupes politiques,
ce numéro ne comporte pas de Tribune Libre

brèves



COMMUNICATION

LE SITE DE LA MAISON DU TOURISME RÉCOMPENSÉ

Le site internet de la Maison du Tourisme du Département **www.auvergnevacances.com,** conçu avec la société locale Iris Interactive, vient d'obtenir une très belle reconnaissance lors de la 13ème édition du concours national **«Les trophées de la communication».**
Le site portail départemental du tourisme en Haute-Loire, sélectionné parmi plus de 600 dossiers et de 300 candidatures, a été classé par les 150 personnes membres du jury : professionnels de la communication, décideurs et élus, 5ème dans la catégorie **«meilleur site internet d'organismes locaux ou départementaux français».**
Rendez-vous www.auvergnevacances.com

SPORT



Un nouveau classement pour les 15 km du Puy

Depuis l'an dernier, les organisateurs de la course des 15 km du Puy ont choisi de créer un classement par équipes réservé aux associations et aux entreprises.
Les équipes doivent être composées d'au moins 6 équipiers de la même entreprise ou de la même association.
Le classement s'effectue sur les 4 meilleurs temps.
Des invitations dans des restaurants du Puy-en-Velay récompenseront les meilleures équipes et celle qui sera la plus nombreuse.
Un trophée remis en jeu chaque année, sera attribué à la première équipe.
La course est accessible au plus grand nombre, le temps limite pour couvrir la distance est de 2 heures.
Plus d'infos : www.15kmdupuy.fr

EXPOSITION

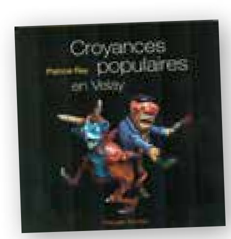


À LIRE

«Croyances populaires en Velay»

de Patrice Rey - Éditions Hauteur d'Homme

«Croyances populaires en Velay» est un petit livre bilingue français/ Occitan, qui retrace une partie du travail du plasticien Patrice Rey. Des petites figurines sculptées et peintes prennent vie dans des scénettes dédiées à la vie rurale et aux croyances populaires. Patrice Rey aime recueillir les récits et légendes d'autrefois et d'aujourd'hui pour les raconter à sa façon à travers ses figurines expressives. Vous pourrez d'ailleurs découvrir plus largement son travail en vous rendant au Musée des Croyances Populaires créé par l'association L'Oeil de la Salamandre autour du travail de Patrice Rey, au Monastier-sur-Gazeille.

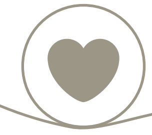


«Chansons de tranchées»

d'Albert Boudon-Lashermes.



Année de commémoration oblige, 2014 était idéale pour rééditer un recueil de chansons issu de la volonté de celui que ses amis appelaient Boudon, de garder trace de l'aventure des nombreux chansonniers camarades engagés en première ligne de la guerre 1914-1918.
Au-delà de l'expérience intime que représentait ce conflit, l'épreuve du combat et les amitiés nouées sur le front furent déterminantes pour Boudon, dans ses engagements comme dans son œuvre littéraire.
Embarqués dans une guerre qui les dépassait, sous la houlette de l'infatigable Albert Boudon-Lashermes, les hommes ont écrit, dessiné et chanté pendant toute la durée de la guerre. Le recueil «Chansons de tranchées» en est le témoignage.
L'association «Sur les pas d'Albert Boudon-Lashermes» a réédité cet ouvrage, comme de nombreux autres disponibles à la vente.
Renseignements auprès de l'association, au 04 71 05 54 29 ou 06 46 41 86 88 ou par mail à marc_rey@orange.fr



Ils ont la Haute-Loire au cœur !

A l'occasion des vœux du Département, des personnalités d'horizons divers ont témoigné de leur attachement à la Haute-Loire, en reprenant la phrase que le Conseil général avait choisi pour sa carte de vœux «2015, la Haute-Loire au cœur». Ces altiligériens de naissance ou d'adoption, ont tous en commun d'avoir au cœur leur département pour diverses raisons qu'ils ont accepté de nous livrer.



Guillaume CHAZOT

Hôtelier - Hôtel Bel Horizon au Chambon sur Lignon.

"Pourquoi j'ai la Haute-Loire au cœur ? avant tout parce que ce sont mes origines. Mon grand-père m'a fait découvrir les premiers champignons dans les bois, et j'ai eu ensuite l'envie des les faire découvrir à nos clients. On a investit ici, on aime vivre ici, c'est le plus beau pays du monde. Allier ma passion du sport et de l'hôtellerie c'était une façon pour moi de développer notre activité, c'est pour ça que nous avons mis en avant l'accueil des sportifs de haut niveau avec une année exceptionnelle en 2011 et l'équipe de France de Rugby qui nous a rendu visite. Un grand moment d'hôtellerie, un grand moment dans notre carrière".



Arthur Palmieri

Président du Conseil Départemental des Jeunes. Allègre.



"J'ai la Haute-Loire à cœur parce que la Haute-Loire est un pays vivant. C'est un territoire qui vit, qui bouge. On a envie d'être en Haute-Loire et on est bien en Haute-Loire. Cette année j'ai été élu au Conseil Départemental des Jeunes pour faire parler de ça et des choses qui s'y passent, et j'en suis fier parce que la Haute-Loire est un pays que j'aime".



Fabienne della Moniqua

Artiste - Candidate à l'émission de TF1 The Voice en 2014 - Sainte Florine

"J'ai la Haute-Loire au cœur parce que la Haute-Loire a été le début de plusieurs aventures dans ma vie après être arrivée en France. Cela a été une autre étape dans ma vie de femme et dans ma vie d'artiste en m'installant à Sainte Florine et en proposant différentes choses par rapport à mon métier, et le fait d'avoir représenté aussi la Haute-Loire lors de mon aventure à The Voice."



Jérôme Lahondès

Agriculteur. Chanaleilles

“J’ai la Haute-Loire à cœur. Je suis agriculteur à Saugues. J’ai la chance d’exercer mon métier que j’aime dans un pays magnifique avec une topographie qui permet de multiples activités. Je suis également co-gérant de l’Auberge du Sauvage où nous avons réuni 30 agriculteurs pour une dynamique de groupe. Notre rôle est aussi de donner une dernière et belle image de notre territoire où 20 000 cheminants s’arrêtent et passent sur le domaine. Nous voulons leur donner non seulement l’envie de revenir mais aussi je l’espère, sur du long terme, venir s’installer dans notre magnifique département.”



Openstudio

Spécialiste E-commerce - Puy-en-Velay
10ème plus forte croissance française

“Nous avons la Haute-Loire au cœur car c’est ici que tout a commencé pour nous, notre aventure de chefs d’entreprise et puis notre PME qui se développe nationalement, et demain internationalement.
La Haute-Loire nous a permis d’avoir des candidats de qualité grâce à l’IUT et à la licence informatique qui se trouve ici, et des salariés qui sont motivés, qui croient en leur entreprise et qui, avec nous, ont envie de développer encore notre activité.”



Virginia Rougier

Comité Départemental des retraités et des personnes âgées

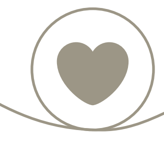
“J’ai la Haute-Loire au cœur, en tant que responsable d’association d’aide aux plus démunis aux personnes âgées. Le département, avec sa taille humaine, permet des relations particulières, des relations d’écoute, d’échange, de partage, de soutien et d’aide. De plus, dans le département, la terre est une terre généreuse, solidaire. On le voit lors des appels à dons où la Haute-Loire est très bien située, d’autant plus que les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale. Voilà tout simplement pourquoi j’aime et j’ai au cœur la Haute-Loire. ”



Georges Assézat

Membre de la confrérie de la Verte lentille

“J’ai la Haute-Loire au cœur, parce que j’apprécie tout particulièrement l’agriculture et ses démarches entreprises au cours de ces dernières décennies pour développer des productions de qualité. Dans le sillage de la lentille verte du Puy qui a su montrer l’exemple, des productions se sont développées comme les fruits rouges des Monts du Velay, le Fin gras du Mézenc, les veaux des Monts du Velay, la pomme de terre de Craponne, le lait Montagne, le porc Montagne et beaucoup d’autres productions que j’oublie. Que serait la Haute-Loire sans ses productions de qualité ? ”







Catherine Gayte

Présidente de la Fédération du Bâtiment et des travaux publics

“Dans les métiers du bâtiment, on a vraiment la Haute-Loire au cœur. La Haute-Loire que vous aimez tant recèle des femmes et des hommes fabuleux, des techniciens toujours à votre écoute, des spécialistes qui comprennent vos exigences et vous apportent tout leur savoir-faire. Vous avez un grand cœur ? partagez-le avec ces constructeurs et vous verrez que le vieil adage « quand le bâtiment va, tout va », continue à faire ses preuves dans notre cher département de la Haute-Loire.”



Gérard Klein

Acteur

“J’ai la Haute-Loire au cœur, dans mon cœur. Depuis le début, depuis 30 ans, je suis ici à Blesle, dans la Haute-Loire, parce que j’ai été séduit. C’était un coup de foudre et ça dure toujours. Dans la Haute-Loire, tout est beau, le haut, le bas, le centre. Et ici, à Blesle, on a la chance d’être au centre des 4 départements de l’Auvergne : Puy de Dôme, Cantal Haute-Loire et l’Allier aussi. Donc je suis au cœur de l’Auvergne, l’Auvergne est dans mon cœur, et j’ai la Haute-Loire au cœur.”



Grégory Coupet

Ancien international de Football

“Pourquoi j’ai la Haute-Loire au cœur ? Parce que sans la Haute-Loire mon cœur ne pourrait pas vivre. J’ai besoin de cet air pur, j’ai besoin de cette tranquillité d’esprit, de cette tranquillité de vie.
La Haute-Loire, c’est là où je suis né, c’est mes racines, là où j’ai tout appris, là où je me suis forgé un mental.
Et puis, en Haute-Loire, on mange bien, on vit bien, et je crois qu’on s’amuse bien aussi.”



Didier Manneval

Handisport, quadruple champion de France en cyclisme

“La Haute-Loire je l’ai vraiment au cœur parce que je suis quelqu’un qui pratique le sport, le tandem plus particulièrement. Nous avons des routes à écumer qui sont vraiment magnifiques ici dans notre région. Alors c’est vrai qu’on aime les Alpes, mais on n’a pas la diversité qu’on a dans cette région.
Il y fait bon vivre aussi en Haute-Loire. Il y fait un peu froid mais les gens sont tellement sympathiques et la profondeur du pays et des humains me réchauffent le cœur. Donc je suis vraiment heureux d’habiter le Chambon sur Lignon.”



Les élections départementales auront lieu pour la première fois en France les 22 et 29 Mars prochains, en remplacement des élections cantonales.
En tant que citoyen altiligérien, vous allez donc devoir voter pour élire non plus un conseiller général, mais un binôme homme-femme de conseillers départementaux.
C'est la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux qui a modifié le calendrier électoral et engendré de nombreux changements.
Le Conseil général s'appellera désormais le Conseil départemental. 19 cantons formeront le Département de la Haute-Loire. Il se peut que votre commune ait changé de canton ou même que votre canton ait changé de nom.
En lisant notre dossier spécial du trimestre, vous pourrez vous renseigner et mieux comprendre les nouvelles règles de cette réforme territoriale.

Les 22 et 29 mars 2015, c'est à vous de décider qui seront les femmes et les hommes qui siègeront à parité absolue dans la nouvelle assemblée.

Deux dimanche où il est important de prendre 5 minutes pour aller vous exprimer par le vote sur votre choix pour le Département.

UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début du 18ème siècle, de nombreuses voix s'étaient élevées pour simplifier la géographie administrative et créer un quadrillage plus régulier du royaume. Ainsi, l'édit de 1787 portant création des assemblées provinciales incite celles-ci à se subdiviser en «départements».

1788 - 1789

En 1788, Condorcet pose le principe selon lequel «une demi-journée, ou une petite journée de distance à cheval, devrait être le plus grand rayon d'un district ; enfin, une grande journée devrait être celui d'une province, en le prenant du chef lieu de district le plus éloigné».
Le 7 septembre 1789, l'abbé Sieyès propose à l'Assemblée nationale l'élaboration d'un plan de réorganisation administrative du royaume.

1789-1790

Dès le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante adopte un nouveau projet de découpage en départements dont les noms sont choisis en fonction de la géographie et de l'hydrographie.
La France fut découpée en Départements à la suite du décret du 22 décembre 1789. Leur nombre exact (83) est établi par le décret du 15 janvier 1790. La liste des départements et leurs limites sont fixées le 26 février 1790 et leur existence prend effet le 4 mars suivant.
Avant cette date le territoire actuel de la Haute-Loire relevait de trois provinces :

- **Le Languedoc** (le pays du Velay, les actuels cantons de Saugues et de Pradelles, quelques localités de l'actuel canton de Fay, plusieurs communes de l'actuel canton de Bas-en-Basset).
- **L'Auvergne** (l'arrondissement actuel de Brioude et quelques communes actuelles des cantons d'Allègre, Saint-Paulien et Loudes).
- **Le lyonnais** (l'actuel canton de Bas-en-Basset, ainsi que Saint-Férréol-d'Auroure).

1800

Le 17 février 1800 ces structures furent encore modifiées. Les départements furent redécoupés en arrondissements (qui remplaçaient les districts, mais moins nombreux et donc plus étendus), cantons (également moins nombreux que ceux de 1790) et communes.
Du point de vue administratif, furent créés les préfectures et sous-préfectures, le poste correspondant de préfet et le conseil de préfecture, ainsi que les conseils généraux.

1848

Une loi de 1848 affecte un conseiller général par canton. En 1871, par la loi du 10 août, le Département est considéré comme une collectivité territoriale sur le plan juridique et le Conseil général reçoit une compétence globale pour régler les affaires d'intérêt départemental, sous la tutelle du Préfet.

1960

Dans les années 60, l'Etat redécoupe les cantons les plus peuplés pour limiter les déséquilibres dus notamment à l'exode rural.

1982

En 1982, grâce à la loi dite «loi de décentralisation», le Département devient une collectivité territoriale de plein exercice, dirigée désormais par un nouveau patron : le Président du Conseil général.

2010

En 2010, la création de «conseillers territoriaux» qui devaient siéger à la fois au Département et à la Région est votée par le Parlement.

2012

En 2012, avec le changement de majorité à la tête de l'Etat, cette réforme est abandonnée et remplacée par celle que nous connaissons aujourd'hui : un nombre de cantons divisé par 2 dans les Départements et l'élection de binômes paritaires hommes femmes pour 6 ans.

Source Wikipédia

LE SAVIEZ-VOUS?



Les noms de Départements ont été définis d'après :
› les noms de la ou des rivières passant dans le département (Aisne, Aube, Moselle...).
A ce propos, à la création des Alpes maritimes en 1860, le Var a été amputé de sa partie est, mais il a gardé son nom, bien que le fleuve Var n'y coule pas.
› Des noms de golfes ou de détroits ou de mers (Morbihan, Pas de calais, Manche)
› Les chaînes de montagnes (Pyrénnées, Alpes, Vosges, Jura)
› Des noms de montagnes (Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère)
› Des considérations géographiques (Nord)
› Des noms régionaux (Côte- d'Or, Corse , Calvados, Landes, Vendée, Savoie, Vaucluse).

Certains départements on changé de nom comme les Côtes du Nord qui sont devenues les Côtes d'Armor en 1990.
Cela est devenu quasiment impossible aujourd'hui, tant l'ampleur de la tâche est dissuasive : référendum, vote à l'unanimité des maires, accord préfectoral etc..
En Haute-Loire, l'idée du changement de nom du Département a été soulevée plusieurs fois : La jeune-Loire, Le Velay, Loire-Allier, les Hauts de Loire... autant de propositions qui n'ont pas trouvé preneur à ce jour.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES
COMMENT ÇA MARCHE EN SIX POINTS

AVANT
35 cantons
› 35 conseillers généraux
(+ 35 suppléants de sexe opposé).
7 conseillères générales
et 28 conseillers généraux.

APRÈS
› 19 cantons
› 19 binômes soit
38 conseillers départementaux
(et 38 suppléants du même sexe).
19 conseillères départementales
et 19 conseillers départementaux.



01.

Un homme et une femme par canton.

Dans chaque nouveau canton, vous allez devoir élire un binôme composé d'un homme et d'une femme.

Chacun aura un suppléant du même sexe, qui pourra le remplacer en cas de démission ou de décès, ce qui permettra dans tous les cas de conserver la parité au sein de l'assemblée. L'élection de l'un entraîne obligatoirement l'élection de l'autre, mais ces deux élus exerceront ensuite leurs fonctions de façon individuelle et indépendante.

02.

Deux tours.

Plusieurs binômes vont se présenter.
Le scrutin est binominal à 2 tours.

03.

Cela signifie qu'au **1er tour (le 22 mars), si l'un des binômes a plus de 50% des voix et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits, alors ce binôme est élu pour 6 ans.**

04.

Si aucun binôme n'a eu 50% des voix, alors il y a un second tour (le 29 mars). Les binômes arrivés en première et deuxième position peuvent se présenter au second tour, tout comme ceux ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits. **A la fin du second tour, le binôme arrivé en tête est élu.**

05.



38 élus pour 6 ans

19 femmes et 19 hommes

Jusqu'à maintenant, les conseillers étaient élus par moitié tous les 3 ans. Ce ne sera plus le cas puisque l'assemblée sera désormais renouvelée en une seule fois tous les 6 ans. Le Président est donc également élu lui aussi pour 6 ans et non plus 3 ans.



Calendrier à retenir

Dimanche 22 mars :
1er tour

Dimanche 29 mars :
2ème tour

Jeudi 2 avril :
séance d'installation de la nouvelle assemblée.
Election du Président.

06.

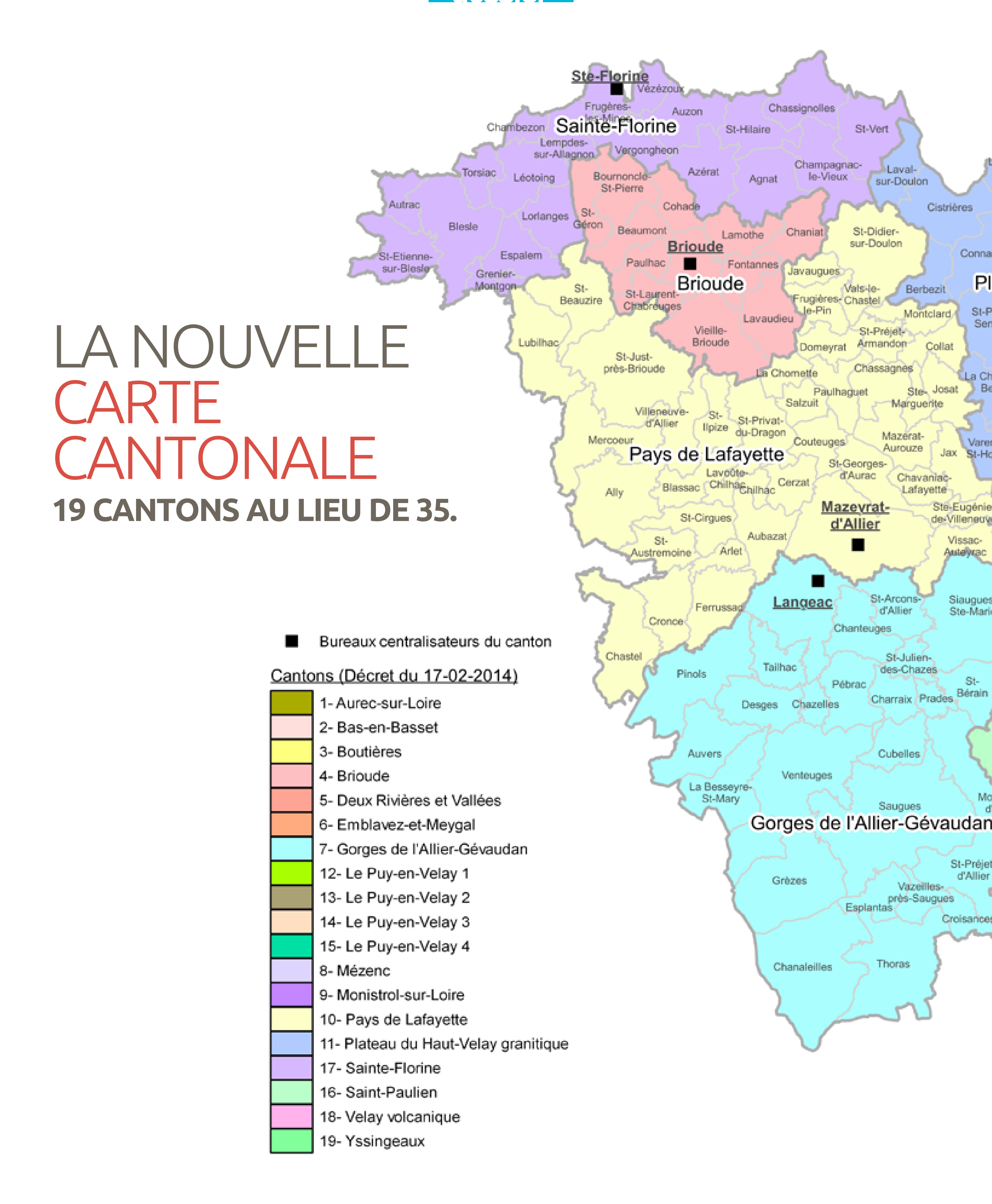
Les binômes que vous allez élire les 22 et 29 mars siègeront à l'assemblée départementale jusqu'en 2021.

Le Conseil départemental sera composé de 19 femmes et 19 hommes, ce qui en fera la première assemblée délibérante strictement paritaire.

La parité devra également s'appliquer dans l'exécutif départemental où les vice-présidents travaillent étroitement autour du Président chaque semaine, et dans la commission permanente qui se réunit tous les mois.

LA NOUVELLE CARTE CANTONALE

19 CANTONS AU LIEU DE 35.





Craponne-sur-Arzon
Bas-en-Basset
Aurec-sur-Loire
Monistrol-sur-Loire
Deux Rivières et Vallées
Ste-Sigolène
Boutières
Yssingeaux
Tence
Emblavez-et-Meygal
Saint-Paulien
St-Paulien
Le Puy 1
Le Puy 2
Le Puy 3
Le Puy 4
Le Puy-en-Velay
St-Julien-Chapteuil
Le Chambon-sur-Lignon
Mézenc
Cussac-sur-Loire
Velay volcanique
ateau du Haut-Velay granitique
St-Jean-d'Aubrigoux
St-Pal-de-Chalencon
Malvalette
St-Ferréol-d'Auroure
St-Just-Malmont
Malvières
St-Victor-sur-Arlanc
La Chaise-Dieu
Bonneval
Boisset
Valprivas
La Chapelle-d'Aurec
Pont-Salomon
St-Didier-en-Velay
St-Victor-Malescours
Julianges
St-Georges-Lagricol
St-Julien-d'Ance
Beaune-sur-Arzon
Tiranges
La Séauve-sur-Semène
St-André-de-Chalencon
Sembadel
Félines
Chomelix
St-Pierre-du-Champ
Solignac-sous-Roche
Beauzac
Les Villettes
St-Romain-Lachalm
St-Pal-de-Mons
Riotord
Monlet
Roche-en-Régnier
Retournac
St-Maurice-de-Lignon
Dunières
Bellevue-la-Montagne
Allègre
Ceaux-d'Allègre
St-Geneys-près-Saint-Paulien
Vorey
Chamalières-sur-Loire
Beaux
Grazac
Lapte
Raucoules
Montfaucon-en-Velay
St-Julien-Molhesabate
Mézères
Montregard
St-Bonnet-le-Froid
Vernassal
St-Vincent
Beaulieu
St-Julien-du-Pinet
Chenereilles
Lissac
Bessamorel
Le Mas-de-Tence
Vazeilles-Limandre
Lavoûte-sur-Loire
Rosières
Blanzac
Malrevers
Le Pertuis
St-Jeures
Loudes
Borne
Polignac
Chaspinhac
St-Etienne-Lardeyrol
St-Hostien
St-Jean-de-Nay
Chaspuzac
St-Vidal
Le Monteil
Chadrac
Blavozy
Queyrières
Araules
Mazet-St-Voy
Sanssac-l'Eglise
Espaly
Aiguilhe
Brives-Charensac
St-Pierre-Eynac
Le Vernet
Vergezac
Ceyssac
Vals-près-le-Puy
St-Germain-Laprade
Champclause
Montusclat
St-Privat-d'Allier
Bains
St-Christophe-sur-Dolaison
Coubon
Arsac-en-Velay
Lantriac
St-Front
Fay-sur-Lignon
Les Vastres
St-Didier-d'Allier
Laussonne
Moudeyres
Chaudeyrolles
Séneujols
Solignac-sur-Loire
Chadron
St-Jean-Lachalm
Le Monastier-sur-Gazeille
Freycenet-la-Tour
Cayres
Le Brignon
St-Martin-de-Fugères
Freycenet-la-Cuche
Les Estables
Alleyras
Ouides
Goudet
Le Bouchet-St-Nicolas
Costaros
Alleyrac
Présailles
St-Vénérand
Salettes
Arlempdes
St-Christophe-d'Allier
St-Haon
Landos
Vielprat
Lafarre
Barges
St-Arcons-de-Barges
Rauret
St-Paul-de-Tartas
St-Etienne-du-Vigan
Pradelles
Sources: CG43 -
Legifrance :Décret n°2014-162 du 17-02-2014
BD TOPO® - ©IGN 2010
Février 2014
0 4.2 8.4 km
Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

DANS QUEL NOUVEAU CANTON HABITEZ-VOUS?

Le décret du 17 février 2014 a précisé le nouveau découpage cantonal pour le département de la Haute-Loire. Désormais, 19 cantons remplacent les 35 précédents avec un territoire plus étendu et de nouveaux noms. Certains ont fusionné, d'autres se sont scindés. Pour connaître le canton auquel votre commune est désormais rattachée, nous vous proposons une liste avec, pour les 4 cantons du puy, le nom des rues concernées. Attention, sur ces 4 cantons du Puy vous pourrez retrouver les mêmes rues dans des cantons différents. Pour savoir sur quel canton vous vous situez en fonction du numéro pair ou impair de votre adresse, il faudra vous renseigner auprès de la Préfecture.

Le canton
D'AUREC-SUR-LOIRE
comprend les communes suivantes :

Aurec-sur-Loire, Pont-Salomon, Saint-Ferréol-d'Auroure, Saint-Just-Malmont.
Bureau centralisateur : Aurec-sur-Loire.

Le canton
DE BAS-EN-BASSET
comprend les communes suivantes :

Bas-en-Basset, Beauzac, Boisset, Malvalette, Retournac, Saint-André-de-Chalencon, Solignac-sous-Roche, Tiranges, Valprivas.
Bureau centralisateur : Bas-en-Basset.

Le canton
DES BOUTIÈRES
comprend les communes suivantes :

Chenereilles, Dunières, Le Mas-de-Tence, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Raucoules, Riotord, Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Jeures, Saint-Julien-Molhesabate, Saint-Romain-Lachalm, Tence.
Bureau centralisateur : Tence.

Le canton
DE BRIOUDE
comprend les communes suivantes :

Beaumont, Bournoncle-Saint-Pierre, Brioude, Chaniat, Cohade, Fontannes, Lamothe, Lavaudieu, Paulhac, Saint-Géron, Saint-Laurent-Chabreuges, Vieille-Brioude.
Bureau centralisateur : Brioude.

Le canton
DES DEUX RIVIÈRES ET VALLÉES
comprend les communes suivantes :

Saint-Didier-en-Velay, Saint-Pal-de-Mons, Saint-Victor-Malescours, Sainte-Sigolène, La Séauve-sur-Semène.
Bureau centralisateur : Sainte-Sigolène.

Le canton
D'EMBLAVEZ ET MEYGAL
comprend les communes suivantes :

Beaulieu, Chamalières-sur-Loire, Lavoûte-sur-Loire, Malrevers, Mézères, Le Pertuis, Queyrières, Rosières, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Hostien, Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Pierre-Eynac, Saint-Vincent, Vorey.
Bureau centralisateur : Saint-Julien-Chapteuil.

Le canton
DES GORGES DE L'ALLIER-GÉVAUDAN
comprend les communes suivantes :

Auvers, La Besseyre-Saint-Mary, Chanaleilles, Chanteuges, Charraix, Chazelles, Croisances, Cubelles, Desges, Esplantas, Grèzes, Langeac, Monistrol-d'Allier, Pébrac, Pinols, Prades, Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Bérain, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Julien-des-Chazes, Saint-Préjet-d'Allier, Saint-Vénérand, Saugues, Siaugues-Sainte-Marie, Tailhac, Thoras, Vazeilles-près-Saugues, Venteuges.
Bureau centralisateur : Langeac.

Le canton
DU MÉZENC
comprend les communes suivantes :

Alleyrac, Chadron, Le Chambon-sur-Lignon, Champclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, Freycenet-la-Tour, Goudet, Lantriac, Laussonne, Mazet-Saint-Voy, Le Monastier-sur-Gazeille, Montusclat, Moudeyres, Présailles, Saint-Front, Saint-Martin-de-Fugères, Salettes, Les Vastres.
Bureau centralisateur : Chambon-sur-Lignon.

Le canton
DE MONISTROL-SUR-LOIRE
comprend les communes suivantes :

La Chapelle-d'Aurec, Monistrol-sur-Loire, Saint-Maurice-de-Lignon, Les Villettes.
Bureau centralisateur : Monistrol-sur-Loire.

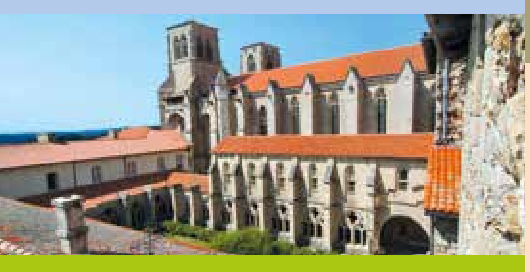


Le canton
DU PAYS DE LAFAYETTE
comprend les communes suivantes :

Ally, Arlet, Aubazat, Blassac, Cerzat, Chassagnes, Chastel, Chavaniac-Lafayette, Chilhac, La Chomette, Collat, Couteuges, Cronce, Domeyrat, Ferrussac, Frugières-le-Pin, Javaugues, Jax, Josat, Lavoûte-Chilhac, Lubilhac, Mazerat-Aurouze, Mazeyrat-d'Allier, Mercœur, Montclard, Paulhaguet, Saint-Austremoine, Saint-Beauzire, Saint-Cirgues, Saint-Didier-sur-Doulon, Saint-Georges-d'Aurac, Saint-Ilpize, Saint-Just-près-Brioude, Saint-Préjet-Armandon, Saint-Privat-du-Dragon, Sainte-Eugénie-de-Villeneuve, Sainte-Marguerite, Salzuit, Vals-le-Chastel, Villeneuve-d'Allier, Vissac-Auteyrac.
Bureau centralisateur : Mazeyrat-d'Allier.

Le canton
DU PLATEAU DU HAUT-VELAY GRANITIQUE
comprend les communes suivantes :

Allègre, Beaune-sur-Arzon, Berbezit, Bonneval,
La Chaise-Dieu, La Chapelle-Bertin, La Chapelle-Geneste, Chomelix, Cistrières, Connangles, Craponne-sur-Arzon, Félines, Jullianges, Laval-sur-Doulon, Malvières, Monlet, Roche-en-Régnier, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Jean-d'Aubrigoux, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Pal-de-Chalencon, Saint-Pal-de-Senouire, Saint-Pierre-du-Champ,
Saint-Victor-sur-Arlanc, Sembadel, Varennes-Saint-Honorat.
Bureau centralisateur : Craponne-sur-Arzon.



Le canton
DU PUY-EN-VELAY 1
comprend :

1 > **Les communes suivantes :** Ceyssac, Espaly-Saint-Marcel, Vals-près-le-Puy ;
2 > **La partie de la commune du Puy-en-Velay située à l'ouest d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes :** à partir de la limite territoriale de la Commune de Cussac-sur-Loire, Route Nationale 88, avenue Baptiste-Marcet, avenue du Maréchal-Foch, avenue du Val-Vert, chemin du Chèvrefeuille jusqu'à la rue Centrale, axe de la rivière le Dolaizon, boulevard du Président-Bertrand, avenue André-Soulier, cours Victor-Hugo, place Michelet, rue Crozatier, rue Chaussade, place du Martouret, rue Courrerie, place du Plot, rue Pannessac, tour Pannessac, rue Ronzon, ligne de chemin de fer, jusqu'à la limite territoriale de la Commune d'Espaly-Saint-Marcel.
Bureau centralisateur : Puy-en-Velay.

Le canton
DU LE PUY-EN-VELAY 2
comprend :

1 > **Les communes suivantes :** Aiguilhe, Chadrac, Chaspinhac, Le Monteil, Polignac ;
2 > **La partie de la commune du Puy-en-Velay située au nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes :** à partir de la limite territoriale de la commune d'Espaly-Saint-Marcel, ligne de chemin de fer, rue Ronzon, tour Pannessac, rue Pannessac, place du Plot, rue Courrerie, place du Martouret, rue Chaussade, rue Chèvrerie, place du Pallet, rue Droite, rue du Faubourg-Saint-Jean, Boulevard du Maréchal-Joffre, Route Nationale 88, jusqu'à la limite territoriale de Chadrac.
Bureau centralisateur : Puy-en-Velay.

Le canton
DU PUY-EN-VELAY 3
comprend :

1 > **Les communes suivantes :** Blavozy, Brives-Charensac, Saint-Germain-Laprade ;
2 > **La partie de la commune du Puy-en-Velay située à l'est et au nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes :** à partir de la limite territoriale de la commune de Chadrac, boulevard du Maréchal-Joffre, rue du Faubourg-Saint-Jean, rue Droite, place du Pallet, rue Chèvrerie, rue du Portail-d'Avignon, avenue Georges-Clemenceau, carrefour de Baccarat, rue Pierre-Farigoule, boulevard Bertrand-de-Doue, avenue des Belges, jusqu'à la limite territoriale de la commune de Brives-Charensac.
Bureau centralisateur : Puy-en-Velay.



Le canton
DU PUY-EN-VELAY 4
comprend :

1 > Les communes d'Arsac-en-Velay et de Coubon ;
2 > La partie de la commune du Puy-en-Velay non incluse dans les cantons du Puy-en-Velay-1, du Puy-en-Velay-2 et du Puy-en-Velay-3.
Bureau centralisateur : Puy-en-Velay.

Le canton
DE SAINT-PAULIEN
comprend les communes suivantes :

Bellevue-la-Montagne, Blanzac, Borne, Céaux-d'Allègre, Chaspuzac, Fix-Saint-Geneys, Lissac, Loudes, Saint-Didier-d'Allier, Saint-Geneys-près-Saint-Paulien, Saint-Jean-de-Nay, St-Paulien, Saint-Privat-d'Allier, St-Vidal, Sanssac-l'Eglise, Vazeilles-Limandre, Vergezac, Vernassal, Le Vernet.
Bureau centralisateur : Saint-Paulien.

Le canton
DE SAINTE-FLORINE
comprend les communes suivantes :

Agnat, Autrac, Auzon, Azérat, Blesle, Chambezon, Champagnac-le-Vieux, Chassignolles, Espalem, Frugerès-les-Mines, Grenier-Montgon, Lempdes-sur-Allagnon, Léotoing, Lorlanges, Saint-Etienne-sur-Blesle, Saint-Hilaire, Saint-Vert, Sainte-Florine, Torsiac, Vergongheon, Vézézoux.
Bureau centralisateur : Sainte-Florine.

Le canton
DU VELAY VOLCANIQUE
comprend les communes suivantes :

Alleyras, Arlempdes, Bains, Barges, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Le Brignon, Cayres, Costaros, Cussac-sur-Loire, Lafarre, Landos, Ouides, Pradelles, Rauret, Saint-Arcons-de-Barges, Saint-Christophe-sur-Dolaison, Saint-Etienne-du-Vigan, Saint-Haon, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Paul-de-Tartas, Séneujols, Solignac-sur-Loire, Vielprat.
Bureau centralisateur : Cussac-sur-Loire.

Le canton
D'YSSINGEAUX
comprend les communes suivantes :

Araules, Beaux, Bessamorel, Grazac, Lapte, Saint-Julien-du-Pinet, Yssingeaux.
Bureau centralisateur : Yssingeaux.

Du nouveau aux **Narces de la Sauvetat**

Le Département de la Haute-Loire, conjointement avec la Commune de Landos, porte un projet de restauration écologique et de valorisation pédagogique des Narces de la Sauvetat, depuis le début des années 2000. Opération phare de la politique départementale en faveur des espaces naturels sensibles, elle constitue une vitrine de l'action départementale en matière de protection, de restauration et de gestion des zones humides sur le plateau du Devès. C'est aussi désormais le premier site naturel en Auvergne à être accessible à toutes les formes de handicap.

La fin d'année 2014 a marqué un nouveau tournant pour les Narces de la Sauvetat avec l'ouverture de 2 nouvelles boucles au public, de 520 et 250 mètres. De nouveaux aménagements ont vu le jour afin de permettre aux familles, aux scolaires ou aux touristes, de découvrir le site des narces tout en préservant les écosystèmes.

Un label Tourisme et handicap pour la boucle numéro 1

Des équipements spécifiques et originaux ont été installés sur l'ensemble des trois boucles, notamment à destination des personnes handicapées, quel que soit le handicap : des bandes sonores qui se déclenchent en passant la main devant un capteur, des textes en braille, des chemins roulants, des flash codes permettant d'accéder à des pages web via son téléphone mobile...

L'accès à la tourbière des Narces commence au belvédère situé aux abords de la Nationale 88, qui présente un panorama exceptionnel. Pour les personnes à mobilité réduite, il est possible d'accéder aux 3 boucles par un chemin aménagé débouchant sur un parking aux places limitées. Le site a obtenu le label Tourisme et handicap dès novembre 2014. C'est le premier site naturel en Auvergne à proposer une offre de découverte au public handicapé pour les quatre déficiences reconnues par le label Tourisme et Handicap.



Un volet insertion

Dans ce projet, le chantier d'insertion Meygalit a largement contribué aux aménagements du site, plus particulièrement sur l'intégration paysagère des équipements : murets de pierres sèches, constructions de mobilier, débroussaillage et déboisement. La discrétion et la qualité d'intégration des aménagements est une belle réussite, tout en donnant une priorité aux matériaux locaux tels que la pouzzolane, les roches volcaniques pour les murets et les bois régionaux pour les nombreuses passerelles et barrières. La coopération de Meygalit avec les entreprises a renforcé la dimension humaine et sociale du projet.

Faire vivre le site

La prochaine étape, autant pour la Commune que pour le Département, est celle de l'animation du site et du développement touristique de ce secteur qui ne manque pas d'atouts. Une première mise en route a déjà été faite en 2014 avec des visites accompagnées autour de 4 grands thèmes : les amphibiens, les oiseaux, la flore, le paysage et l'histoire des volcans des Narces. 270 personnes ont participé à 11 sorties, un démarrage prometteur.

TRAVAUX

De gros travaux à l'Unité Territoriale de Brioude



Le Département a entrepris la rénovation totale des locaux affectés à ses services sociaux et médico-sociaux rue Michel de l'Hôpital à Brioude et ce pour une durée minimale d'un an.
Les bureaux des personnels notamment administratifs sont transférés à la Pépinière d'entreprise de Brioude au SYDEC route de Clermont à Cohade, **le téléphone reste inchangé 04 71 50 34 55**

Les permanences des assistantes sociales se font en centre-ville à l'hôtel interconsulaire avenue Léon Blum à Brioude 04 71 50 34 55.

Pour mémoire :

› Mme VACHELARD le mercredi de 14h à 17h.
› Mme GIRAUD le mardi de 9h à 12h.
› Mme FABIE le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 10h30 à 12h.
› Mme VIGNANCOUR le mercredi de 9h à 12h.
› Mme CORNAIRE le vendredi de 9h à 12h.

Il n'y a pas d'accueil en dehors des permanences et des rendez-vous.
Les consultations PMI se font sur rendez-vous à l'espace Entr'aides 4, avenue Victor Hugo les 2ème, 3ème, 4ème mardis après-midi et un vendredi matin dans le mois, uniquement sur rendez-vous 04 71 50 34 55.

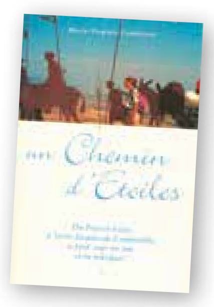


TRAVAUX

DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DANS LA VALLÉE DE LA LOIRE.

Dans le cadre de l'aménagement de la route départementale N°103, vallée de la Loire, le Département a réalisé le confortement de la falaise rocheuse de Peyredeyre sur la commune de Chaspinhac.
Afin de procéder au transfert de matériel nécessaire à l'avancement de ce chantier, des interventions exceptionnelles ont été nécessaires avec la présence d'une grue mobile d'une hauteur de 78 m ainsi que le recours à un hélicoptère pour déposer du matériel sur la paroi rocheuse.
Les usagers de la route départementale et les riverains peuvent désormais bénéficier d'une route plus confortable !

À LIRE



« Un chemin d'étoiles »

Marie-Virginie Cambriels - Editions Orion

Du Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle à pied, avec un âne et en musique ! C'est ce que vous propose Marie-Virginie Cambriels dans ce livre-cd qui retrace le récit de voyage de deux jeunes pèlerines musiciennes. Le parcours musical et poétique est proposé par la compagnie Orion, composée de l'auteur (chant et flûtes), de Christophe Deslignes (chant, épinette des Vosges, flûtes, organetto) et de Michaël Grébil (chant, cistre d'amour, oud, vièle et percussions). Jour après jour, vous suivrez le cheminement de ces deux femmes et de Pompom du Fou, l'âne catalan venu d'Amboise avec lequel elles vont prendre le départ du Puy-en-Velay le 9 juillet pour arriver à Santiago de Compostela le 1er octobre.

Pour en savoir plus :
Compagnie Orion - 8 boulevard Gambetta
43000 Le Puy en Velay



AKYA EST DANS LES BACS !

De nombreux fans l'attendaient et ils ne seront pas déçus ! Le 1er album de Fabienne della Moniqua, la plus Florinoise des Gabonaises, est sorti !
C'est avec son compagnon, Yvan Bultez, musicien, chanteur et comédien, qu'elle a composé ses chansons en dialecte myènè et en anglais. De l'humour de Yvan et de la sensibilité de Fabienne est né le duo "AKYA" sur un style pop world intimiste. Des chansons très personnelles qui racontent une vie, celle de cette diva aux pieds nus découverte il y a un an sur les plateaux de TF1 lors de l'émission « The Voice ». A déguster comme un rayon de soleil qui réchauffe en plein hiver.
Le cd est en vente lors des concerts à 10€ et par correspondance à :
AKYA 70, rue Jules Ferry - 43250 Sainte-Florine
(chèque de 13€ à l'orde de RICRAC).

Prochains concerts :
6 Mars : Auditorium de Brassac les Mines 20h30
24 Avril : Maison de la Culture à Clermont-Ferrand 20h30
Plus d'infos sur le site www.akya.info





Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Tourisme, patrimoine et culture

Chaque jour, avec vous.



AltiLive

25 CONCERTS EN HAUTE-LOIRE

LE DÉPARTEMENT S'EMBALLE POUR VOUS...

DU 21 FÉVRIER AU 28 MARS

1 Blesle
2
3
4
5 Langeac
6 Vals-près-Le Puy
7 Chadrac
8 St-Paulien
9 Aurec/Loire
10 Blanlhac
11 Yssingeaux
12 Tence
13 Vorey/Arzon
14 La Chaise-Dieu
15 Brives-Charensac
16 St-Germain-Laprade
17 Le Chambon/Lignon
18 Le Monastier/Gazeille
19 Le Puy-en-Velay
20 St-Julien-Chapteuil
21 Retournac
22 Monistrol/Loire
23
24
25

Conception : C. Barthomeuf / / graphelie.com

www.hauteloire.fr

altilive.hauteloiremusiquesdanses.fr

